

8 Dec. 98

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

Laboratoire d'Anthropologie

A L'ÉCOLE PRATIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PARIS

Mon cher collègue

Je n'ai pu répondre la suite à votre lettre à cause de mon cours qui a lieu le vendredi, mais, ma leçon faite, j'en emprunte de vous donner autant que je le puis, les renseignements demandés.

On n'a mis nulle part, que j'en sache, M. A. de Martillet "à la porte". Il a donné simplement sa démission de professeur à l'École d'Anthropologie très spontanément et au grand regret de presque tous ses collègues sinon de tous — réellement de tous à mon avis. Le motif a été que désirant beaucoup et ayant compté avec une quasi certitude (que je partageais) recevoir à son père dans la Chaire d'A. Préhistorique, il s'est vu enlever cette chaire par M. Capitan son collègue qui la désirait aussi. Ce qui l'a froissé et indigné profondément, m'a dit-il, c'est que l'événement aurait été préparé par une ou deux personnes, une au moins M^r L. dont cet acte était loin d'être ~~justifié~~ en rapport avec les sentiments d'affection et de reconnaissance qu'il était supposé avoir pour M. de Martillet père. Cette indignation semble avoir été partagée par beaucoup

de membres de la Société D. H. et
d'autres personnes. Mais, à mon avis,
très indépendant et sérieux je vous
l'affirme, il a pu y avoir là un motif
véritable d'irritation d'Albin de Morillet
contre un ~~de~~ ses collègues ou de leur
la rigueur — non un motif de jalousie.
Car d'après les témoignages que j'ai
recueillis (j'étais absent lors de l'affaire)
la chose a été soumise au Conseil de
l'Ecole de telle façon que tout membre
de ce Conseil non spécialement lié avec
M. de Morillet avait d'excellentes raisons
pour satisfaire son concurrent tout autant
que pour le satisfaire, lui. La plupart
ont jugé, par le fait, qu'il était
méfianche de supprimer la chaire de
M. Capitan et de lui attribuer la chaire
devenue vacante en laisant M. de Morillet
pêler la sienne.

En somme, le Conseil de l'Ecole n'a
attenté ainsi ni à la situation, ni au
traitement, ni à la dignité (la chose a été
faite avec les plus grands égards), de M. de
Morillet, ni même à la ponibilité
qu'il tenait avec raison à avoir, de soutenir
publiquement les idées de son père, car
cette ponibilité il l'avait largement
dans sa chaire d'ethnographie comparée,
et on lui offrait des garanties nouvelles
sous ce rapport. On lui a même envoyé
une délégation pour lui représenter qu'il

occupait trop bien la Chaire d'Ethnographie pour que l'on ne crût pas qu'il était de l'intérêt de l'Ecole de l'éclairer. Il me paraît donc que M. A. J. Morillea (et je le lui ai dit franchement) a eu tort de donner sa démission et de la maintenir malgré de vives instances, alors que son irritation très compréhensible contre un ou deux collègues aurait pu garder un caractère plus personnel. J'ajoute que tous les professeurs mes collègues, y compris M. Capitan, m'ont exprimé très sincèrement le regret de cette démission.

Les amis de M. J. Morillea père, ses élèves et ceux de son fils ont manifesté à la Société d'A. en faveur de ce dernier en le proposant comme président, à la place de M. Capitan qui était vice-président. Ils auraient réussi certainement s'il ne s'était agi que de donner à MM. J. Morillea un témoignage d'estime et de sympathie - mais il fallait en même temps faire un affront à M. Capitan, ce que la majorité n'a pas voulu. Moi, j'aurais préféré qu'on manifestât en nommant Morillea 1^{er} vice-président; il aurait eu alors une très forte majorité, d'autant plus que beaucoup de membres ne voulaient pas de M. Guyot, trop étranger à l'Anthropologie.

92721 901114
 Pourtant je ne crois pas que l'on
 ait envisagé l'affaire Dreyfus en
 proposant il y a un an M. Lugeol
 comme 2^e vice-président. Le groupe
 que vous commandez tenait simplement
 à l'avoir comme président en 1900.

Quant à M. Raymond, il a dû
 vraisemblablement à de simples
 circonstances d'être proposé comme
 vice-président à côté de Morillet.

Voilà mon cher collègue, un peu
 trop longuement peut-être les
 renseignements que vous m'avez fait
l'honneur de me demander. Saluez-
 moi tout dire maintenant que toutes
 ces questions de présidence et de vice-
 présidence ont à mes yeux bien peu
 d'importance pour l'Anthropologie
 et que je m'en mêle le moins possible.
 La Société d'A. a vécu et verra ses
 services qu'elle rend à la science, par
 les travaux qu'elle publie et qu'elle
 publierait aussi bien si elle était
 continuellement présidée par un Monsieur
 Tartempion quelconque, même pas
 décoré. Ne la saluez donc pas de votre
 testament puisque vous avez eu la
 noble pensée de l'y inscrire, heureux
 mortel qui pouvez servir la science à
 la fois par votre travail et par votre
 bourse. Merci d'avance, mon cher collègue
 au nom de ceux qui travaillent comme vous.
 Sympathiquement votre dévoué M. Lugeol

Je vous prie de dire que je n'en ai rien de la
 chose était pour vous dire que je n'en ai rien de la
 chose était pour vous dire que je n'en ai rien de la